



Fédération Française de Golf
Ligue Nouvelle Aquitaine
Comité Départemental de la Gironde

INTERCLUBS DE GIRONDE SENIORS MESSIEURS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs

Epreuve ouverte à toutes les associations sportives avec terrain de la Gironde.

Pour les joueurs

Etre membres permanents et licenciés de l'A.S. du club qu'ils représentent.

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf

Avoir **50 ans** révolus la veille de la compétition.

Pour les capitaines

Les Capitaines/responsables Séniors qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargés de l'organisation de l'épreuve en shot-gun, avec désignations des trous et des équipes concernées.

Les capitaines seront chargés de collecter les green-fees auprès de leurs équipiers, afin de simplifier les paiements auprès du golf.

L'organisation d'un déjeuner est prévue, avec tous les participants, après chaque rencontre ; De ce fait, les capitaines devront indiquer au capitaine qui reçoit la compétition, le nombre de joueurs qui déjeuneront, afin de prévenir le restaurant du nombre de repas nécessaires.

2 FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 joueurs se déroulant sur 6 journées (une phase préliminaire de 5 épreuves et une finale, selon le calendrier suivant :

			GF	Repas
1 ème Compétition	27 FEVRIER / 10H	MEDOC (Châteaux)	55€ (total)	
2 ème Compétition	06 MARS / 9H	BORDX-LAC (la jalle)	42€ (total)	
3 ème Compétition	13 MARS / 9H30	ARCACHON		
4 ème Compétition	20 MARS / 9H30	GUJAN-MESTRAS	46€ (total)	
5 ème Compétition	27 MARS / 8H30	BORDELAIS	50€ (total)	
FINALES MATCH-PLAY*	19 AVRIL / 9H30	TEYNAC	47€ (total)	

3- Phase préliminaire

3-1 Formes de jeu

Les Equipes sont composées de 8 joueurs par camps de deux.

Les 5 premières Compétitions se dérouleront en brut 4 balles stroke-play par camps de deux joueurs.

3-2 Classement et Attribution de points

Le classement de chaque épreuve est établi par addition des 3 meilleurs scores sur les 4 possibles par Club. Les points sont attribués en fonction de la place ainsi obtenue :

- 1 point pour l'équipe qui aura joué le moins de coups
- 2 points pour l'équipe classée 2^{ème},
- 3 points pour l'équipe classée 3^{ème}, etc....

NOUVEAU : En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure 4ème carte entre les équipes concernées.

Une équipe présentant 3 camps sera classée normalement.

Une équipe sera classée dernière dans les cas suivants :

- L'équipe n'a pas au moins 3 camps (6 joueurs)
- L'équipe ne peut aligner au moins 3 cartes valables à l'issue de la compétition

Une équipe sera classée dernière plus 5 points de pénalité si elle ne se présente pas à la compétition.

3-3 .Ordre de jeu

Les capitaines sont libre du choix des joueurs des 4 camps de leur équipe .

Afin de conserver à cette compétition de séniors son caractère amical et sympathique, l'assemblée des capitaines a tiré au sort, pour chaque rencontre, les équipes et camps qui jouerons ensemble. Les listes sont jointes en annexe au présent règlement.

4 – JOURNEE FINALE *

Classement final

La 6^{ème} compétition dénommée FINALE,

Les rencontres finales se feront en fonction du classement, après la cinquième compétition, selon l'ordre suivant :

Le Premier contre le second, le troisième contre le quatrième , Le 5^{ème} contre le 6^{ème} ...et ainsi de suite.

En cas d'égalité de places à l'issue de la 5^{ème} compétition, le départage se fera sur la meilleure place entre les clubs concernés lors de la dernière compétition, éventuellement lors de l'avant dernière compétition etc.....

La Finale entre le premier et le second se déroulera en Match-Play selon la formule suivante : 6 simples et un double formule 4 balles.* (8 joueurs)

Les autres rencontres se feront en match-play 4 balles. (8 joueurs)

Le capitaine qui reçoit la finale devra organiser les Match-Play comme indiqué ci-dessus.

5 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Comité de l'épreuve :

Il est composé : - du Responsable des Seniors au Comité de Gironde,
- du capitaine du golf recevant la compétition,
- du capitaine du prochain golf recevant la compétition.

En cas de litige, et à défaut d'avoir sur place un arbitre officiel, qui ne soit pas partie prenante de la compétition, les litiges seront réglés par le Comité de l'épreuve à la majorité simple. A défaut ils seront tranchés a posteriori par le Président du Comité de Gironde.

Inscriptions :

Les 12 clubs concernés, à savoir :

Arcachon, Bordeaux-Lac, Cameyrac, Gujan, Lanton, Lacanau, Pessac, Médoc,

Teynac, Margaux, Graves et Sauternais, Bordelais.

doivent confirmer leur inscription auprès du Comité Départemental de Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35€ avant le 15 JANVIER 2018, libellé à son nom, et à adresser à José MUNOZ 30 Allée des Grépins – 33610 CESTAS

Divers :

Départs repères jaunes ; on place la balle sur les zones tondues ras du parcours.

Départs en shot-gun (cf. horaire ci-dessus) ; rencontres suivies d'un repas pris en commun.

Le capitaine responsable de l'épreuve envoie les départs (équipes et camps de 1 à 4) par trou, 48 heures avant la compétition.

Responsable des seniors et de l'épreuve au Comité de Gironde : Bertrand Sota